

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le 13 septembre à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le jeudi 5 septembre 2019, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.
Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 7

Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Morgan FAURE, Nicole FAURE, Julien FIAT, Monique FIAT, Marcel RUINAT

Absents excusés : 3

Gilles GUINARD
Michel BRUN
Émilie SALVI

Procurations : 2

Gilles GUINARD, procuration à Nicole FAURE
Émilie SALVI, procuration à Morgan FAURE

Votants : 9

Monique FIAT a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°20190913-12 : Démolition maison « Naud » : vente du terrain communal

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal les délibérations n°20190430-03 du 30 avril 2019 et 20190702-04 du 2 juillet 2019 par lesquelles il a été décidé de vendre une partie de la parcelle B335 d'environ 80 m² à Madame Sylvie SALVI, riveraine, au prix de 62,5 €/m². Un courrier a été envoyé à l'intéressée pour lui faire part de cette décision, et la proposition a été acceptée par celle-ci. Le prix définitif de la portion de parcelle à vendre sera connu à l'issue de l'opération de division / bornage du terrain, en fonction de la surface réelle objet de la transaction. Pour mémoire, ce montant correspond uniquement au prix du bien vendu, les frais d'actes notariaux et de géomètre étant à la charge de l'acheteur.

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
retient les dispositions présentées ci-dessus
et **charge** Madame le Maire d'effectuer toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**